

Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville  
Fonds de Garantie et de Caution Mutuelle de la Promotion Immobilière  
Direction Générale



**AVIS D'ATTRIBUTION DE LA CONVENTION**  
**SUITE A LA CONSULTATION « N° 05 / 2024 »**

Conformément aux résultats de la consultation N°05/2024 du 17/09/2024 émanant des travaux de la commission d'ouverture, d'évaluation et du choix des offres du FGCMPI, relatifs à **l'étude d'exécution et le suivi des travaux d'aménagement de sa représentation régionale de Bourdj bou arreridj**, il est porté à la connaissance des soumissionnaires que l'offre la moins disante et la plus avantageuse est celle présentée par **le BET HOUFAF HOUSEM** comme reflété par ordre croissant dans le tableau ci-dessous :

N°-PLI	SOUMISSIONNAIRE	MONTANT PROPOSE / TTC			Classement
		ETUDE	SUIVI	GLOBAL	
02	BET HOUFAF HOUSEM	270.000,00	270.000,00	540.000,00	01
01	GROUPEMENT HARZELLAH ET MAZOUZ	214.200,00	744.000,00	958.200,00	02

Les soumissionnaires ayant participé à cette consultation, désirant avoir des renseignements sur l'évaluation, doivent se rapprocher des services du FGCMPI dans les (03) trois jours qui suivent cet avis.

**LE DIRECTEUR GENERAL**